

LES TEMPS FORTS DE L'UIC IDF EN 2015

■ Engagement pour les jeunes

L'UIC IDF a cette année encore, marqué son engagement pour l'emploi des jeunes à travers « *Le Village de la Chimie des sciences de la nature et de la vie* » qui s'est déroulé les 6 et 7 février au Parc Floral de Paris. Cette belle manifestation, visitée par 7500 jeunes a rassemblé très largement la communauté des chimistes : ses enseignants, ses professionnels, ses entreprises, ses Grands Scientifiques.



De même, les équipes de l'UIC IDF ont été activement présentes à la « *Fête de l'Alternance* » du 28 mai dernier, organisée par le Medef IDF, où ont été proposées aux jeunes visiteurs, les nombreuses offres d'emploi, notamment en alternance, transmises par les entreprises adhérentes.

■ « 150 ans : un catalyseur pour l'avenir »

L'UIC IDF a tenu son Assemblée Générale au siège de BASF France à l'occasion de son 150^{ème} anniversaire. Ainsi, a été renouvelée une formule initiée voici quelques années, très appréciée des entreprises adhérentes, heureuses de pouvoir se retrouver dans une entreprise de la Chimie Francilienne à l'occasion de ce rendez-vous majeur pour notre organisation.

Ainsi, après Innoveox et Messer, la Direction et les équipes de BASF nous ont fait le plaisir de nous recevoir au siège de Levallois où nous avons fêté ses 150 ans en présence de Xavier Susterac, Président du Groupe.

Ce dernier a en outre accepté de s'exprimer dans les colonnes de notre lettre d'information où il nous rappelle notamment que « *la Chimie n'est pas le problème, elle est la solution* ».

■ Innovations et solutions concrètes en faveur du climat

A l'occasion de la COP21, plusieurs initiatives soutenues activement par les adhérents de l'UIC IDF, ont permis de valoriser les innovations que l'industrie chimique déploie depuis plusieurs années en faveur du climat.

Parmi celles-ci, soulignons la brochure « *Innovations et solutions concrètes en faveur du climat* » dédiée aux solutions concrètes mises en œuvre par les entreprises de la Chimie.



De même, un label « *les entreprises de la Chimie, des innovations pour le climat* » a été créé afin de distinguer les entreprises les plus avancées dans ce domaine.

Enfin, la participation de notre Profession au « *Train du Climat* », nous a permis tout particulièrement le 6 octobre, Gare de Lyon, de présenter au public les très nombreuses réponses apportées par l'industrie chimique aux questions soulevées par le réchauffement climatique.

■ Dialogue social

Suite à la publication de la loi « *Rebsamen* » sur la réforme du dialogue social dans l'entreprise, le département social et relations humaines de l'UIC IDF a organisé une réunion d'information sociale (RIS) le 12 octobre dernier en présence de Franck Morel, avocat associé du Cabinet Barthélémy Avocats et ancien Directeur du Cabinet de Xavier Bertrand.



Cette réunion où étaient présents près d'une centaine d'entreprises fut particulièrement dense et animée par des échanges nourris.

■ Frais de santé

A l'occasion de l'obligation faite aux entreprises de la branche d'adopter à compter du 1^{er} octobre 2015 un régime

minimal frais de santé à l'intention de tous les collaborateurs relevant de la CCNIC, l'UIC IDF s'est mobilisée pour



meilleurs délais, les entreprises

adhérentes, sur le dispositif résultant de l'accord de branche du 14 mars 2014 et de l'offre labellisée (FT n°99 et 100).

De même, l'UIC IDF a lancé une vaste campagne auprès de l'UIC Nationale, du Medef IDF et des parlementaires pour amener le gouvernement à revoir son projet d'imposer contre toute attente, à compter du 1^{er} janvier 2016 à toutes les entreprises, une contribution au moins égale à 50 % sur les régimes frais de santé déjà en vigueur.

■ Quelle région pour les entreprises ?

L'UIC IDF a pris une part active dans l'élaboration de la brochure publiée après l'été conjointement par le Medef IDF, la CGPME et la CCI IDF : « *Les entreprises se mobilisent !* ».



Celle-ci recense, dans un format aéré, les attentes et propositions des entrepreneurs de l'Île-de-France, tous secteurs d'activité confondus, présentées lors de la conférence débat du 29 septembre où furent associées l'ensemble des têtes de liste aux élections régionales franciliennes des 6 et 13 décembre prochains.

■ Pénibilité dans les Industries Chimiques



Dans le prolongement de la réunion d'information sociale, exceptionnellement organisée fin 2014 sur la mise en place du compte pénibilité dans les industries chimiques avec la participation de Michel Morand, Professeur à la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand et avocat associé au Cabinet Barthélémy, les départements SSE et social de l'UIC IDF ont, le 17 novembre dernier, proposé

aux adhérents de se retrouver et d'échanger à nouveau sur ce dispositif à bien des égards complexe à mettre en œuvre.

Cette réunion où se sont pressées un grand nombre d'entreprises, a permis de faire un point sur l'état d'avancement du cadre réglementaire du compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) et du référentiel de branche en cours d'élaboration.

■ Besoin de lisibilité et de sécurité

La « *Commission Affaires Sociales* » du Medef IDF au sein de laquelle l'UIC IDF a pris une part active depuis sa constitution en 2014, s'est particulièrement mobilisée en 2015 dans la défense des intérêts des entreprises.

L'objectif de cette Commission est double :

- Partager avec nos homologues des autres branches professionnelles les problématiques communes, rencontrées par les entreprises dans l'application des textes législatifs et réglementaires ou à venir résultant des projets de loi soumis au parlement.
- Intervenir auprès du Medef National et des parlementaires pour obtenir des amendements.

Ainsi, dans cet esprit, nous avons été conduits à faire des contre-propositions au projet de loi Rebsamen et à saisir récemment plusieurs parlementaires contre l'article 22 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 imposant à tous les employeurs, à compter du 1^{er} janvier, une contribution au moins égale à 50 % sur les régimes frais de santé en vigueur.

